Critérium Fédéral Départemental AISNE

La formule choisie pour chaque catégorie dépend du nombre d'inscrits de la catégorie concernée.

<u>Si le nombre d'inscrits de la catégorie est **inférieur ou égal à 7 joueurs** : 1 seule poule (disputée sur au moins 2 tables). Tous les joueurs se rencontrent. → 6 rencontres maxi par joueur</u>

<u>Si le nombre d'inscrits de la catégorie est compris **entre 8 et 12**</u> : 2 poules avec rencontres de classement en sortie de poule (1^{er} Poule A contre 1^{er} Poule B, 2^{ème} Poule A contre 2^{ème} Poule B, etc).

→ De 4 à 6 rencontres par joueur, suivant le nombre de participants par poule

Si le nombre d'inscrits de la catégorie est compris entre 13 et 16 : 4 poules puis tableau de classement

A l'issue des poules : - les 1^{ers} de poule accèdent directement aux ¼ de finales gagnants

- les 4^{èmes} de poule accèdent directement aux ¼ de finales perdants
- les 2^{èmes} et 3^{èmes} se rencontrent en barrages (les vainqueurs accédant aux ¼ gagnants et les perdants aux ¼ perdants)
- → Toutes les places sont jouées (total de 6 à 7 rencontres par joueur si tableau complet)

Si le nombre d'inscrits de la catégorie est compris entre 16 et 20 :

Formule identique (4 poules) puis tableau de classement mais les éventuels 5^{èmes} de poule n'intègrent pas le tableau <u>Si le nombre d'inscrits est **supérieur à 20**:</u> Une nouvelle division est constituée à partir du 17^{ème} joueur.

Placement des joueurs pour le 1^{er} tour :

Les joueurs sont classés en fonction de leurs points licence).

Placement pour les autres tours :

Les joueurs sont placés en tenant compte de la place obtenue au tour précédent.

Participation des Féminines :

Dans toutes les catégories, elles pourront être intégrées dans la division masculine correspondante si elles ne souhaitent pas évoluer en Catégorie Féminine (à préciser par mail à <u>olivares.gerald@liguehdftt.fr</u> et à thierrydonnet4@sfr.fr)

Arbitrage des catégories :

✓ En Poule :

Dans la catégorie Poussin, il sera demandé la présence soit d'un arbitre officiel, soit d'un adulte accompagnateur présent volontaire pour gérer l'arbitrage.

Dans toutes les autres catégories : les joueurs de la poule arbitrent à tour de rôle.

✓ En Tableau :

Dans toutes les catégories et dans toutes les parties de Tableau, le Juge-Arbitre affecte un joueur à l'arbitrage (généralement le perdant de la partie précédente de la même catégorie).

Montées en Régionale :

Le 1^{er} de D1 dans chaque catégorie monte en R1 sauf en Seniors Messieurs (où le premier monte en Régionale 2).

Modifications:

Le Juge-Arbitre peut décider de toute modification qui lui semblera nécessaire au meilleur déroulement de la compétition (modifications de poules ou de tableau suivant le nombre de présents).

Le responsable Critérium Fédéral AISNE **Thierry DONNET.**